

AFFAIRE n° 12

O B J E T : Réalisation d'un terrain de grands jeux aux DEUX CANONS  
- approbation du programme établi  
- approbation du plan de financement  
- autorisation de lancer des consultations d'entreprises

LE MAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis envisage de réaliser aux DEUX CANONS un terrain de grands jeux ( foot-ball, rugby ) avec parkings et voie d'accès ainsi que de remettre à neuf les terrains de basket ball et hand-ball existants.

L'opération estimée à 391 455 Francs a reçu l'approbation technique en Novembre 1979.

Le plan de financement pourrait s'établir de la façon suivante :

- subvention Jeunesse et Sports : 156 582 Francs
- emprunt C D C : 234 873 Francs

Je vous demande en conséquence Mesdames, et Messieurs :

- d'approuver la réalisation du terrain de grands jeux aux DEUX CANONS conformément aux dossiers dressés par les Services Techniques de la Ville;
- d'approuver le plan de financement;
- de m'autoriser à lancer des consultations d'entreprises pour les différents lots constituant ce marché.

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE - lit l'avis des Commissions :

"Le financement de ce terrain de grands jeux a été obtenu sur un reliquat de crédits rendus disponibles par la défection de certaines communes. Les Commissions demandent que l'investissement réalisé soit géré par l'O.M.S".

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ